

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:*
Banque Raiffeisen du Salentin, société coopérative, Evionnaz
2. *Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:*
Banque Raiffeisen Martigny et Région, société coopérative, Fully
3. *Contrat de fusion du:* 21.01.2009
4. *Publication de la fusion:*
FOSC n° 72 du 16.04.2009
5. *Echéance de préavis des créances:* **27.07.2009**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Banque Raiffeisen Martigny et Région, rue de la Poste 12,
1926 Fully
7. *Indication: Les créanciers du sujet transférant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art. 25 Lfus.*
8. *Remarques:* La Banque Raiffeisen Martigny et Région, société coopérative, à Fully, reprend à titre de succession universelle et sans liquidation, l'intégralité des actifs et passifs de la Banque Raiffeisen du Salentin, société coopérative, à Evionnaz. La fusion a été décidée par l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen du Salentin société coopérative du 6 mars 2009 et de la Banque Raiffeisen du Rhône et du Trient société coopérative (actuellement Banque Raiffeisen Martigny et Région) du 13 mars 2009. Contrat de fusion: 22.01.2009.

Me Marie-Christine Granges
1926 Fully

(04993694)